AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL

30 FRS

BULLETIN N° 7 - 17 AVRIL 1974

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES PARTIES AERIENNES DES CEREALES

Depuis deux ans on trouve dans le commerce, des produits autorisés pour lutter contre les maladies des parties aériennes des céréales, la plupart du temps, ces fongicides contiennent deux matières actives, conférant ainsi à ces spécialités un champ d'action plus étendu. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, l'effet est net et l'on évite des pertes de récolte, pour autant que les applications soient faites en temps voulu.

Toutefois, contrairement à ce que certains affirment, le nombre de cas d'interventions économiquement rentables, lorsque l'on fait deux applications de fongicides, n'est que de 3 sur 10 (statistiques P.V. et I.T.C.F. sur plus de 350 essais).

C'est dire que la généralisation de ces traitements, quel que soit l'état sanitaire de la céréale, est à déconseiller absolument.

En dehors du fait que l'agriculteur sera le plus souvent perdant, nous pensons qu'une telle pratique, dont on ne connaît pas les répercussions sur la faune et la flore environnantes, risque de faire apparaître à brève échéance, de nouvelles maladies jusuqu'ici ignorées ou des races de champignons résistantes aux fongicides actuels.

Alors, les quelques quintaux péniblement gagnés grâce aux traitements paraîtront bien dérisoires.

Un agriculteur désireux d'obtenir de bons résultats économiques a donc plus intérêt à soigner sa préparation de sol, sa fumure, son semis, à veiller à la bonne qualité de ses semences qu'il traitera avec une spécialité efficace, que de recourir aux fongicides en application sur les parties aériennes.

D'ailleurs, il faut bien se dire que ces produits n'augmentent pas le rendement. Dans les meilleurs cas, ils se contentent simplement d'en éviter la trop forte diminution.

Il s'agit donc de mesures de sauvegarde en cas de danger grave et non de technique agricole positive, capable d'amener, de façon quasi systématique, un supplément de récolte.

NOTE : L'évaluation des risques encourus par une culture étant assez difficile à faire par des personnes non averties, un système simple de repères pouvant guider l'agriculteur dans sa prise de décision sera prochainement publié. Il ne s'agira pas d'avertissements agricoles, les caractéristiques mêmes de la culture (hétérogénéité du matériel végétal, diversité des précédents, des dates de semis, des fumures ou des préparations de sol) ne le permettant pas. Toute tentative à cet égard, même au niveau d'une petite région, semble prématurée.

Protection des Végétaux - Bretagne.

FONGICIDES UTILISABLES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES :

Vous trouverez ci-après la liste des fongicides désignés par la matière active, puis les produits commerciaux correspondants et classés suivant leur action sur les différents champignons responsables des maladies des céréales. Les doses sont indiquées en produits commerciaux

I - TRAITEMENT DES SEMENCES :

OIDIUM de l'orge de printemps et du blé de printemps.
ETHYRIMOL = Milstem (Sopra) 1,3 l./q.

P 335

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur - Gérant : L. BOUYX

II- TRAITEMENT EN VEGETATION :

OIDIUM de l'orge de printemps :
Ethyrimol = Milstem (Sopra) 1,5 l/ha.

OIDIUM des céréales :
Ethyrimol = Milgo E (Sopra) 1 l/ha.

OIDIUM des céréales, effets secondaires sur Rouilles :
Tridémorphe = Calixine (B.A.S.F.) 0,750 l/ha.

OIDIUM, effets secondaires sur les Septorioses, Fusarioses et Rouilles :
Soufre = Microthiol spécial (R.S.R.) 8,5 kg/ha.

OIDIUM et ROUILLES, effets secondaires sur Septorioses et Fusarioses :
Soufre + Manèbe = Trial (Ciba-Geigy), 17 kg/ha - Silodor (R.S.R.) 14 kg/ha - Daryl M (Sédagri) 12,5 kg/ha.

Soufre + Thirame = Daryl 96 (Sédagri) 12,5 kg/ha

Dinocap + Mancozèbe = Mancokar (Rohm et Haas) 3 kg/ha

PIETIN-VERSE, FUSARIOSES, SEPTORIOSES, effets secondaires sur Oïdium :
Bénomyl = Benlate (Seppic - Pépro - La Quinoléine) 0,6 kg/ha

Carbendazine = Bavistine (B.A.S.F. - Sandoz) 0,6 kg/ha

PIETIN-VERSE, FUSARIOSES, SEPTORIOSES, OIDIUM et ROUILLES :
Bénomyl + Manèbe = Grex (Pépro) 3 kg/ha - Cerebel (Seppic) 3,5 kg/ha -

Bénomyl + Mancozèbe = Epidor (La Quinoléine) 3 kg/ha

Méthylthiophanate + Manèbe = Peltar (Procida) 4 kg/ha

Carbendazim + Manèbe = Bavistine M (B.A.S.F., Sandoz) 5 kg/ha

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à l'évolution des Tavelures : maturation des périthèces ralentie, végétation freinée, contaminations impossibles . Il faut toutefois préciser:
- que la végétation s'est accrue depuis le 10 avril de 200 à 700 % pour les poiriers, d'environ 400 % pour les pommiers, type Golden; depuis la période de froid, cet accroissement est respectivement de 50 % à 300 % (variétés de poiriers à floraison ou à feuillaison tardive) et de 50 % environ ;
- que le nombre de périthèces arrivés à maturité est maintenant important ;
- que des taches sont apparues localement début avril (contaminations du 15/3 par conidies) et depuis quelques jours (contaminations du 28/3). Par contre, les risques d'éclosions vont maintenant être très limités .

En conclusion, aucun danger tant que ce type de temps va persister . Mais risques sérieux de contaminations en cas de pluie, si un réchauffement survient . A titre indicatif, avec les moyennes actuelles, le feuillage doit rester mouillé environ 20 h. pour déclencher une contamination.

OIDIUM DU POMMIER : la protection chimique doit être accompagnée de l'élimination des pousses atteintes par la maladie .

BACTERIOSE DU POIRIER : des dégâts parfois notables ont été observés dans certains vergers. Le seul produit actif est le Cuivre qui peut être utilisé à la dose de 75 g. de cuivre par hl; des risques de phytotoxicité sont à craindre.

CHENILLES DEFOLIATRICES : des dégâts, plus ou moins sérieux, sont visibles dans de nombreux vergers. La lutte ne se justifie que lorsqu'il y a plus de 5 % d'organes attaqués; parmi les produits actifs, accorder la préférence à la Phosalone 60 g. (Azofène, Dynalone, Zolone) ou au Trichlorfon 100 g. (Dipterex) de m.a./hl, peu toxiques pour la faune utile ou encore au Bacillus thurengiensis (Bactospéine, Dipel), sans action sur la faune auxiliaire.

CHARANCONS PHYLLOPHAGES : des dégâts ont été notés localement. En cas d'intervention, utiliser le Lindane à la dose de 30 g. de m.a./hl.

HOPLOCAMPE DU POMMIER : la lutte qui doit intervenir aux 3/4 de la chute des pétales ne se justifie que dans les vergers attaqués en 1973. Pour les produits, voir le bulletin précédent en accordant la préférence à la Phosalone.

PSYLLES DU POIRIER : les éclosions se sont poursuivies, mais l'activité de ces ravageurs semble rester limitée. Sont actifs les produits suivants : Azinphos méthyl 40 g. (Gusathion M, Azintox M, Pancide, Safitex PM, Sepizin M), Méthidathion 30 g. (Ultracide), Monocrotophos 30 g. (Azodrin, Nuvacron), Vamidothion 50 g. (Kilval, Sepaphid, Systamac, Vamifène) et l'association Parathion + Phosalone 30 g. + 39 g. de m.a./hl, le produit le moins dangereux pour les auxiliaires étant le Vamidothion.

PUCERONS : ces insectes se sont encore peu manifesté.

ACARIENS : - Tétranychus urticae (A. jaune) : des pullulations sont observées localement. Parmi les produits conseillés dans notre liste, éviter les esters phosphoriques.

- Panonychus ulmi (A. rouge) : en général, les éclosions sont peu avancées. Toutefois, dans quelques vergers où la population des oeufs d'hiver était importante, des dégâts sont déjà visibles. Tous les oeufs n'étant pas éclos, il est préférable d'utiliser le Tétrasul. A titre indicatif, nous signalons le seuil d'intervention retenu pour le Sud-Est de la France : 65% de feuilles occupées (1 ou plusieurs formes mobiles par feuille). Ce seuil devrait être considéré comme un minimum dans notre région. Il est établi, par parcelle homogène, par l'examen, sur 50 arbres bien répartis, de 2 feuilles par arbre, prises à hauteur d'homme, à orientation Sud-Est à Sud-Ouest, chaque feuille étant choisie sur une pousse de l'année dans son tiers inférieur.
Nous rappelons (Bulletin N°1) que la lutte contre les Acariens ne peut s'envisager rationnellement que selon un programme de lutte "dirigée", laquelle impliquenotamment, un allègement de la lutte chimique, enparticulier contre le Carpocapse, l'utilisation de fongicides "freinants" et d'insecticides respectant au maximum la faune auxiliaire.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : les projections d'ascospores sont toujours possibles. Pour la protection, utiliser : Bénomyl 30 g. , Méthylthiophanate 70 g., Captane 150 g., Mancozèbe 160 g., Thirame 200 g. de m.a./hl.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU : les sorties se poursuivent.

MOUCHE DE L'ASPERGE : dans les aspergeraies non encore en production, les traitements doivent débuter dès la sortie des turions.

TEIGNE DU POIREAU : des éclosions larvaires sont à craindre prochainement. En trempage des ou en pulvérisation, sont actifs : Parathion éthyl 25 g., Méthidathion 30 g., Azinphos, Chlorfenvinphos, Parathion méthyl 40 g., Phosalone 60 g., Carbaryl, Malathion 75 g., Tétrachlorvinphos 150 g. de m.a./hl ou une spécialité à 6000 unités U.A.K. de Bacillus thuringiensis à 400 g./hl.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER : trois traitements doivent être éxécutés contre cette maladie au stade boutons blancs, en cours de floraison, en fin de floraison. Nous rappelons les produits : Bénomyl 30 g., Méthylthiophanate 70 g., Dichlofluanide 125 g., Folpel 150 g., Thirame 320 g. de m.a./hl. Ces doses sont conseillées pour une quantité de bouillie de 1500 à 2000 l. par ha.

GRANDES CULTURES

ENNEMIS DU COLZA D'HIVER : la plupart des colzas sont en pleine floraison; les traitements contre les Méligèthes, qui vont principalement se rassembler sur les fleurs, perdent leur importance. L'activité des Charançons des siliques, comme d'ailleurs celle des Méligèthes, est très réduite. En cas de réchauffement, nous rappelons qu'un traitement n'est utile que s'il y a au moins 1 insecte par hampe florale, à l'intérieur du champ. Pour les produits voir le précédent bulletin "Protection des Abeilles " et la liste des délais d'emploi.

TORDEUSE DES CEREALES : dans les zones infestées, un traitement s'impose dès que possible. Employer de préférence un Oléoparathion à la dose de 250 g. de m.a./ha. L'intervientION n'est rentable qu'à partir du moment où l'on trouve 2 chenilles mineuses pour 10 pieds. Le blé d'hiver semble pouvoir supporter une infestation triple. Les sondages doivent être effectués sur 250 pieds pris au hasard. Le traitement peut éventuellement être limité aux bordures des bois et boqueteaux.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles
H. SIMON et R. MERLING

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
R. SARRAZIN